

CARTE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

Pour obtenir votre carte de transport scolaire, déposez votre dossier d'inscription auprès du service des transports :

**Conseil général du Gard
Service des Transports
3 rue Guillemette 30044 Nîmes
04 66 76 36 60**

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur www.gard.fr et dans votre établissement scolaire.

Vous avez **jusqu'au 15 septembre** pour effectuer vos démarches. Au-delà de ce délai, l'élève n'ayant pas sa carte de transport scolaire devra **payer un titre de transport** commercial ; Ceci jusqu'à réception du titre de transport scolaire.

En cas de fraude, une contravention d'un montant de 45 € sera envoyée par courrier à votre domicile.

0810 33 42 73 (PRIX D'UN APPEL LOCAL)

www.edgard-transport.fr

